

OBSERVATOIRE RÉGIONAL du Bâtiment et des Travaux Publics

LES INVESTISSEMENTS EN BTP DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 2004



1- Nouvelle année d'expansion de l'effort d'équipement des collectivités locales

Les dépenses d'équipement sont des dépenses d'investissements regroupant les immobilisations corporelles et les immobilisations en cours ainsi que les avances à des tiers pour réalisations d'investissements. Elles sont constituées à plus de 80 % de dépenses de bâtiment et de travaux publics, le reste étant composé d'achats de terrains, d'œuvres d'art, de matériels techniques, informatiques ou de transport ainsi que de frais d'études en cours.

Que ce soit en dépenses d'équipement ou de BTP, la région Poitou-Charentes rattrape son retard concernant les investissements des collectivités locales dans le BTP. En effet, les prévisions de dépenses par habitant ont augmenté de 15 % et de 21 % respectivement pour l'équipement et le BTP. Cette évolution importante place désormais la région au-dessus de la moyenne nationale pour les dépenses de BTP et d'équipement par habitant.

En terme de rythme d'évolution en dépenses de BTP entre 2003 et 2004, la région Poitou-Charentes occupe le 5ème rang des régions françaises et affiche une croissance annuelle trois fois supérieure aux Régions Pays de la Loire et Midi-Pyrénées.

Prévisions d'investissement par habitant en 2003 et 2004

	Population en 1999 (1)	Dépenses d'équipement par habitant (euros)			Dépenses de BTP par habitant (euros)		
		2003	2004	Evolution	2003	2004	Evolution
Poitou-Charentes	1,6	782	898	+ 15 %	670	813	+ 21 %
France	60,2	798	883	+ 11 %	646	725	+ 12 %

(1) En millions d'habitants

Source : COLLOC et RGP (INSEE)

2- Poids démographique de la région

Avec 1,6 millions d'habitants en 1999, la région Poitou-Charentes représente 2,7 % de la population française. Les prévisions de dépenses en BTP en 2004 en Poitou-Charentes constituent 3,1 % des prévisions nationales, soit 0,4 point de plus que le quota attendu compte tenu de la population.

		En 2003	En 2004
Prévisions d'investissements d'équipement	Montant (1)	1 282	1 472
	Part régionale (2)	2,7 %	2,8 %
Prévisions d'investissements en BTP	Montant	1 099	1 333
	Part régionale	2,8 %	3,1 %

(1) En millions d'euros

(2) Poids de la Région dans l'ensemble France entière

Source : COLLOC

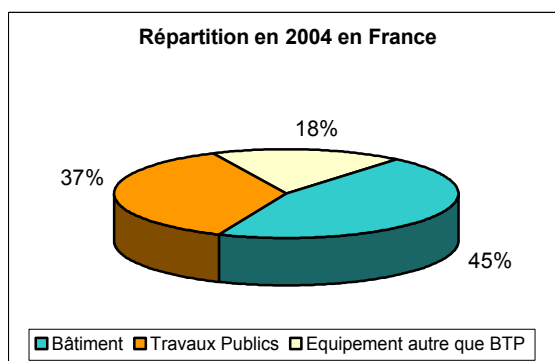
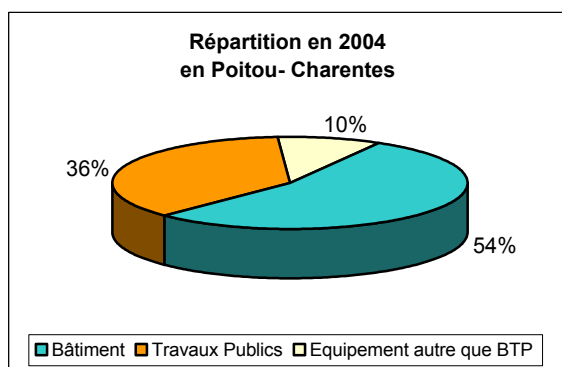
3- Répartition entre Bâtiment et Travaux Publics

Entre 2003 et 2004, l'évolution des prévisions d'investissement dans le bâtiment est de +23 % ; seules l'Auvergne, la Martinique et le Languedoc-Roussillon affichent des taux supérieurs. Cette augmentation importante tire vers le haut le poste BTP et le situe à 9 points au-dessus de la moyenne nationale.

A un degré moindre, l'évolution des prévisions d'investissement en travaux publics est également supérieure à la moyenne française, ce qui n'était pas le cas l'année précédente.

Evolution des prévisions d'investissement entre 2004 et 2003

	Dépenses d'équipement	Ensemble BTP	Bâtiment	Travaux Publics
Poitou-Charentes	+ 15 %	+ 21 %	+ 23 %	+ 18 %
France	+ 11 %	+ 12 %	+ 11 %	+ 13 %



4- Répartition des investissements par type de collectivités

La commande publique communale représente toujours la majorité des investissements dans le secteur du BTP.

En effet, les communes seules (hors communautés d'agglomération et autres communautés de communes) constituent l'essentiel de l'investissement (57 % pour le bâtiment et 61 % pour les travaux publics). Avec les communautés de communes, c'est 74 % de l'ensemble des investissements de la région est d'origine communale.

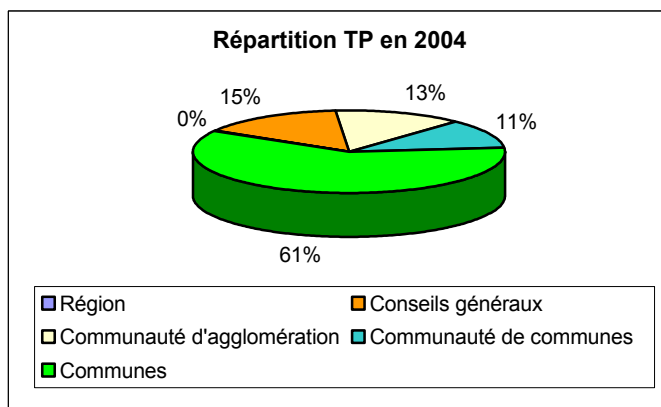
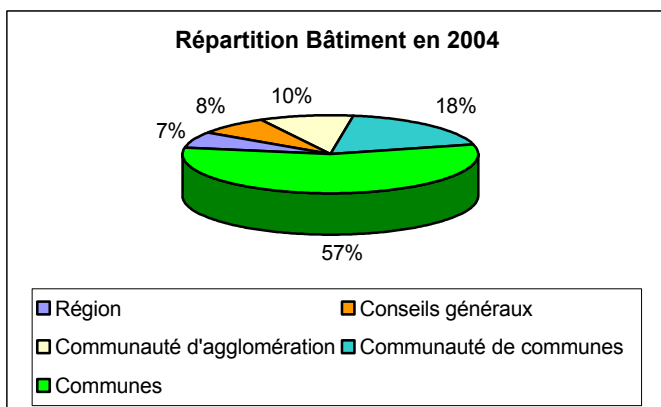
Les conseils généraux représentent 15 % des investissements en travaux publics mais seulement 11 % de l'ensemble des investissements régionaux. Le conseil régional joue un rôle mineur comme maître d'œuvre de l'investissement dans le bâtiment (9 % de l'ensemble) et les travaux publics (<1 %).

Répartition par type de maîtrise d'ouvrage

	Région		Conseils généraux		Communauté d'agglomération		Communautés de communes		Communes		Total	
	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids
Bâtiment	54	7%	62	8%	81	10%	147	18%	455	57%	799	-
Travaux Publics	1	-	81	15%	71	13%	61	11%	320	61%	534	-
BTP	55	4%	143	11%	152	11%	208	16%	775	58%	1 333	-

(1) En millions d'euros

Source : COLLOC



Evolutions annuelles 2004/2003 des prévisions d'investissement en BTP selon le type de collectivité

Type de collectivités	BTP
Conseil Régional	- 4 %
Conseils généraux	- 7 %
Communauté d'agglomération	+ 61 %
Grandes communautés de communes	+ 8 %
Petites communautés de communes	+ 27 %
Communes de 50 001 à 100 000 hab	+ 9 %
Communes de 20 001 à 50 000 hab	+ 30 %
Communes de 10 001 à 20 000 hab	- 6 %
Communes de 5 001 à 10 000 hab	+ 19 %
Communes de 2 001 à 5 000 hab	+ 43 %
Communes de 501 à 2 000 hab	+ 20 %
Communes de moins de 500 hab	+ 6 %
Ensemble Région	+ 21 %

5- Investissements des Conseils généraux

Les prévisions d'investissement des quatre conseils généraux affichent des disparités tant en ce qui concerne les montants bruts des investissements prévus que les évolutions avec l'année 2003.

Avec 53 millions d'euros en investissement, le conseil général de Charente-Maritime devance les autres départements, que ce soit en bâtiment ou en travaux publics.

Le conseil général de Charente a des prévisions de dépenses en baisse de 30 % par rapport à 2003 : ce sont les prévisions de dépenses en bâtiment qui présentent la baisse la plus importante (- 42 %).

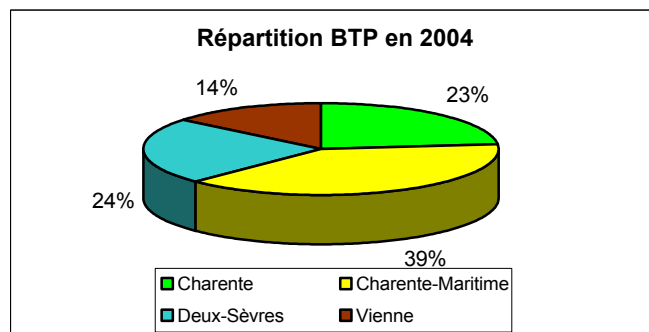
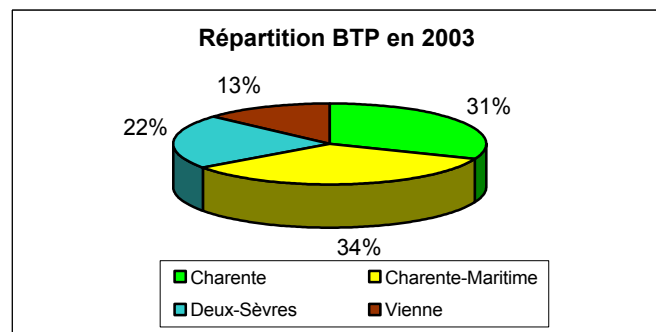
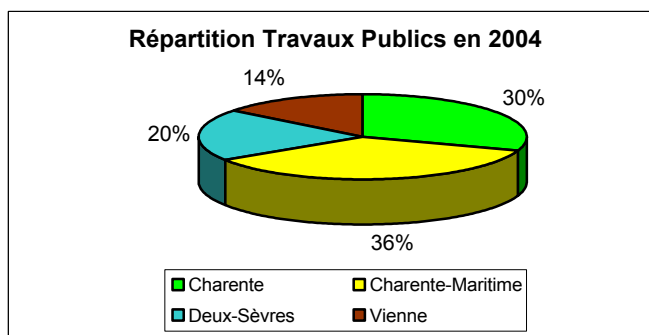
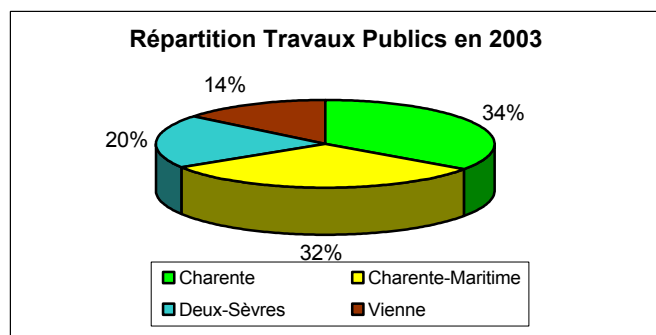
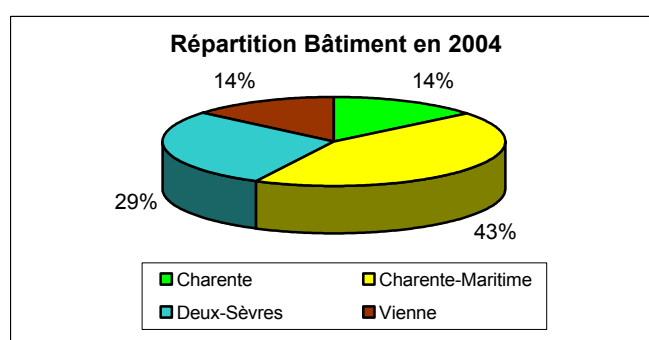
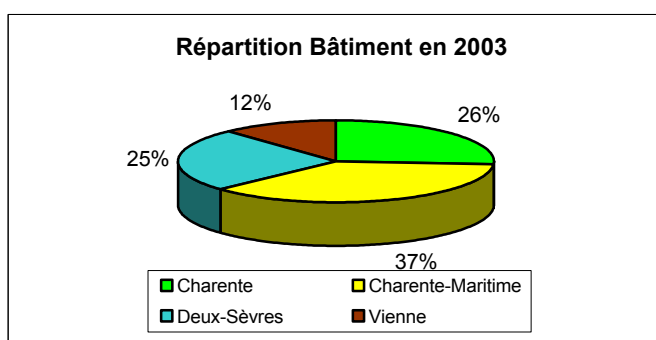
Les Deux-Sèvres et la Vienne connaissent une stabilité de 2 %, bien que l'investissement en travaux publics diminue de l'ordre de 7 %.

Prévisions des dépenses d'investissements en 2004 des Conseils généraux

		Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Bâtiment	Montant (1)	11	24	18	9
	Evolution annuelle	- 42 %	+ 9 %	+ 10 %	+ 12 %
Travaux Publics	Montant (1)	24	29	16	12
	Evolution annuelle	- 20 %	+ 4 %	- 8 %	- 7 %
BTP	Montant (1)	35	53	34	21
	Evolution annuelle	- 30 %	+ 6 %	+ 2 %	+ 2 %

(1) En millions d'Euros

Source : COLLOC



6- Investissements des communes

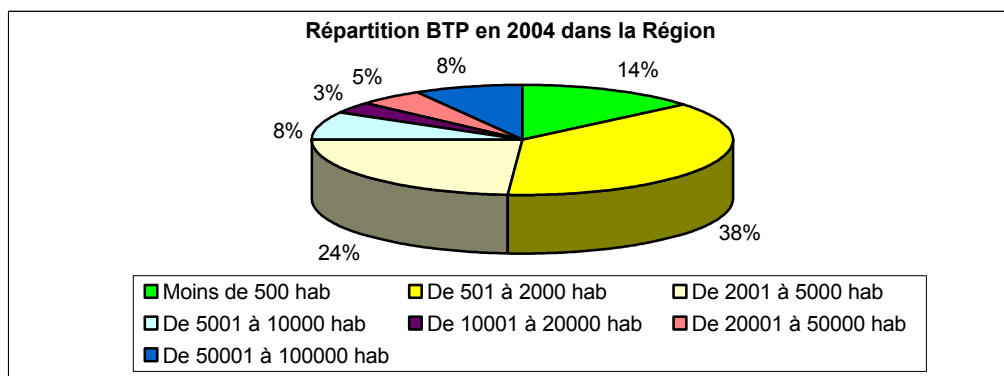
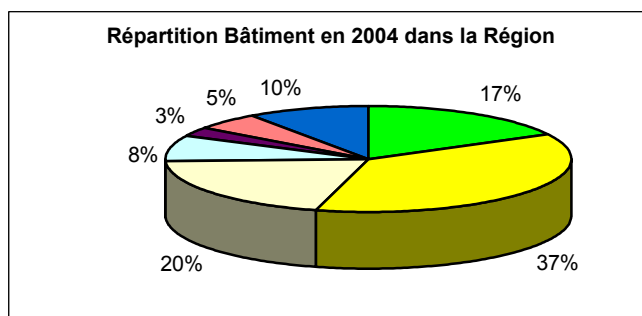
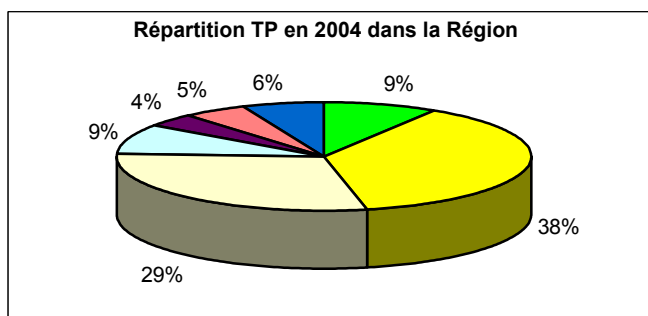
Les petites communes, et notamment les communes de 500 à 2 000 habitants, constituent l'essentiel de la commande publique locale en investissement BTP (38 %).

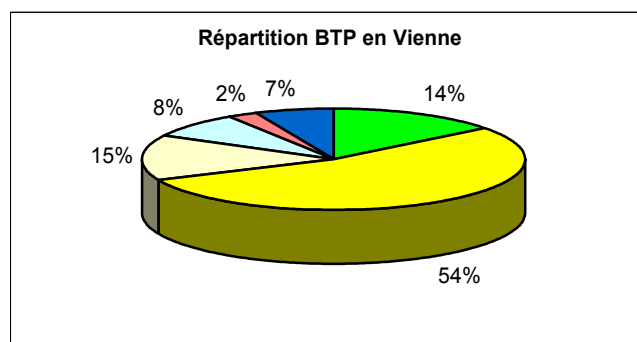
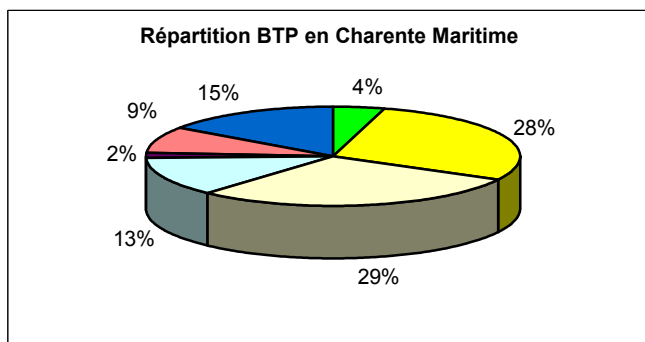
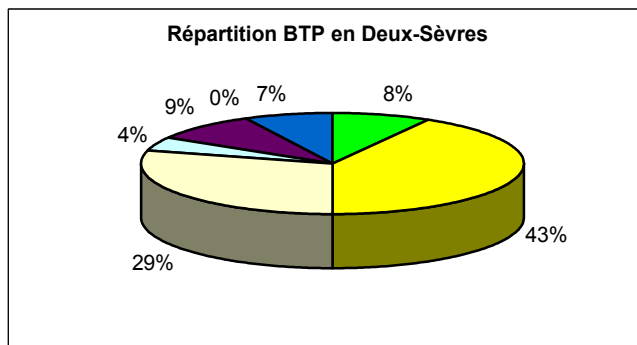
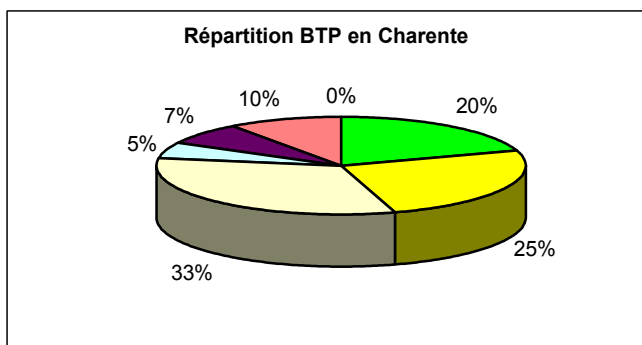
Les communes de plus de 10 000 habitants représentent 16 % des investissements communaux en BTP, avec pourtant un poids démographique de 26 % de la population.

A l'inverse, avec 42 % de la population, les communes de moins de 2 000 habitants représentent 52 % du total des investissements.

Dépenses en investissements des communes selon leur taille

Taille des communes	Investissement total	Poids démographique
50 001 à 100 000 habitants	8 %	13 %
20 001 à 50 000 habitants	5 %	8 %
10 001 à 20 000 habitants	3 %	5 %
5 001 à 10 000 habitants	8 %	10 %
2 001 à 5 000 habitants	24 %	22 %
501 à 2 000 habitants	38 %	30 %
moins de 500 habitants	14 %	12 %
Total	100 %	100 %





Note méthodologique

Cette synthèse présente les résultats de l'enquête sur les intentions d'investissements en bâtiment et travaux publics des collectivités locales pour l'année 2004 (enquête Colloc).

Il s'agit d'une enquête par sondage réalisée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de collectivités. Les conseils régionaux et généraux, les communes de plus de 10 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (à l'exception des petites communautés de communes) sont enquêtés exhaustivement. Les communes de moins de 10 000 habitants et les petites communautés de communes sont enquêtées par sondage.

Les informations comptables collectées sont issues des budgets primitifs (votés avant le 31 mars de l'année d'exercice) de l'année en cours et de l'année précédente. Elles représentent donc des intentions de dépenses et non des réalisations effectives.

L'enquête est essentiellement orientée vers la connaissance du marché économique du BTP en termes d'effort d'investissement des collectivités locales et des prévisions d'activité pour les mois à venir.

Rappelons enfin que les dépenses d'investissements des collectivités locales sont largement supérieures à celles de l'Etat puisqu'elles représentent 70 % de l'investissement public soit 10 % de l'investissement de l'économie française (cf. " L'investissement des administrations publiques locales ", INSEE première, n°867, octobre 2002).

Document réalisé par :

CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE DE LA CONSTRUCTION

19 Rue Saint Louis - BP 595 - 86021 POITIERS CEDEX

Tél : 05.49.41.47.37 - Fax : 05.49.55.65.89 - Mail : cerc-pch@i-carre.net

www.cerc-pc.fr